



BIBLIO-CLUB DE VANVES

Association Loi 1901

Siège Social : 28, rue Auguste Comte
92170 VANVES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



Commissaire aux comptes • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr
www.berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

SFECO & Fiducia Audit





BIBLIO-CLUB DE VANVES

Association Loi 1901

Siège Social : 28, rue Auguste Comte
92170 VANVES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BIBLIO-CLUB DE VANVES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport et des autres documents adressés aux adhérents :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Présidente et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente de l'association

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,



influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 1^{er} février 2024

SFECO & FIDUCIA AUDIT
Commissaire aux Comptes
(Membre de la Cie Régionale de Paris)

Représentée par



Eric THIVIND

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	14 048	14 048			- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	14 048	14 048			- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	6 972	6 982
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	164		164	254	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 394)	(10)
Marchandises					Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	5 577	6 972
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	39 291	34 808
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	10 988		10 988	1 150	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	52 334		52 334	62 222	Fournisseurs et comptes rattachés	4 178	5 978
Caisse	20		20	29	Autres	8 689	10 334
TOTAL II	63 506		63 506	63 655	TOTAL III	12 867	16 312
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)	5 770	5 564
TOTAL GENERAL (I+II+III)	77 554	14 048	63 506	63 655	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	63 506	63 655

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	90	111
Variation de stock (marchandises)	90	111	Production vendue (biens et services)	12 143	11 480
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	28 721	30 382	Subventions d'exploitation	195 967	198 356
Impôts, taxes et versements assimilés	1 516	2 819	Autres produits	5 197	1 479
Rémunération du personnel	137 067	131 108	Produits financiers	2 056	947
Charges sociales	43 820	42 269			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions	4 483	5 892			
Autres charges					
Charges financières					
TOTAL (I)	215 696	212 580	TOTAL (I)	215 452	212 373
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	1 150	120	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		317
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	216 846	212 700	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	215 452	212 690
BENEFICE OU PERTE	(1 394)	(10)			
TOTAL GENERAL	215 452	212 690	TOTAL GENERAL	215 452	212 690

BIBLIO-CLUB – DETAIL DU BILAN 2023

DÉTAIL DE L'ACTIF

	2023	2022	Variations	%
TOTAL I - Capital souscrit non appelé	-	-	-	
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	
Installations techn, matériel et outillage	1 371,03	1 371,03	-	0%
Amortissement Install techn, mat et outillage	- 1 371,03	- 1 371,03	-	0%
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	
Matériel de bureau et informatique	-	-	-	
Mobilier	12 677,23	12 677,23	-	0%
Amortissement Matériel de bureau et informatique	-	-	-	
Amortissement Mobilier	- 12 677,23	- 12 677,23	-	0%
TOTAL III - Actif Circulant NET	63 505,70	63 654,98	- 149,28	0%
Stocks	164,46	254,46	- 90,00	-35%
Sacs en toile Biblio-Club	164,46	254,46	- 90,00	-35%
Autres créances	10 987,50	1 150,00	9 837,50	855%
Produits à recevoir	10 987,50	1 150,00	9 837,50	855%
Charges constatées d'avance	-	-	-	
Disponibilités	52 353,74	62 250,52	- 9 896,78	-16%
Crédit Mutuel	278,27	275,06	3,21	1%
Crédit Mutuel Livret	52 055,68	61 946,80	- 9 891,12	-16%
Intérêts courus d'avance	-	-	-	
Caisse	19,79	28,66	- 8,87	-31%
TOTAL DU BILAN ACTIF	63 505,70	63 654,98	- 149,28	0%

BIBLIO-CLUB – DETAIL DU BILAN 2023

DÉTAIL DU PASSIF

	2023	2022	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	5 577,47	6 971,60	- 1 394,13	-20%
Report à nouveau	6 971,60	6 981,75	- 10,15	0%
Résultat de l'exercice	- 1 394,13	- 10,15	- 1 383,98	13635%
TOTAL II - Autres fonds propres	-	-	-	
TOTAL III - Total des provisions	39 291,00	34 808,00	4 483,00	13%
Provisions pour charges	39 291,00	34 808,00	4 483,00	13%
Provisions Indemnité départ Retraite	39 291,00	34 808,00	4 483,00	13%
TOTAL IV - Total des dettes	18 637,23	21 875,38	- 3 238,15	-15%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 178,40	5 978,20	- 1 799,80	-30%
Factures non parvenues	4 178,40	5 978,20	- 1 799,80	-30%
Dettes fiscales et sociales	8 688,83	10 333,68	- 1 644,85	-16%
Personnel Rémunérations dues	-	-	-	
Provision CP	-	501,82	- 501,82	-100%
Personnel Rémunérations à payer	-	-	-	
Cotisations Sécurité sociale	4 460,37	4 248,01	212,36	5%
Cotisations Humanis Complémentaire Santé	230,95	212,52	18,43	9%
Cotisations Ircantec	606,15	601,11	5,04	1%
Cotisations CNP Anticipa Retraite Supplémentaire	393,86	373,04	20,82	6%
Cotisations Humanis Prévoyance	261,16	250,99	10,17	4%
Cotisations Humanis Retraite Complémentaire	226,06	202,25	23,81	12%
Charges à payer sur CP	-	200,73	- 200,73	-100%
IJSS à passer sur paie	-	-	-	
Impôts Prélèvement à la source	288,44	923,71	- 635,27	-69%
Taxe Formation	2 221,84	2 819,50	- 597,66	-21%
Produits constatés d'avance	5 770,00	5 563,50	206,50	4%
Produits d'avance :				
Cotisations et part ⁹ ateliers pour année suivante	5 770,00	5 563,50	206,50	4%
TOTAL DU BILAN PASSIF	63 505,70	63 654,98	- 149,28	0%

BIBLIO-CLUB – DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT 2023

	2023	2022	Variations	%
Total des produits d'exploitation	213 396,64	211 426,13	1 970,51	1%
Production vendue	12 232,98	11 590,82	642,16	6%
Cotisations	9 542,16	9 113,17	428,99	5%
Participations aux ateliers	1 672,34	1 557,33	115,01	7%
Remboursement livres	238,48	251,32	-12,84	-5%
Remboursement formation	690,00	558,00	132,00	24%
Vente de sacs en toile Biblio-Club	90,00	111,00	-21,00	-19%
Subventions d'exploitation	195 966,66	198 356,31	-2 389,65	-1%
Subvention Mairie de Vanves	195 000,00	195 000,00	-	0%
Subvention DRFIP Emploi PEC	-	549,64	-549,64	-100%
Subvention DRFIP prestations Service Civique	966,66	856,67	109,99	13%
Subvention CNL	-	1 950,00	-1 950,00	
Collectes et dons manuels	5 197,00	1 479,00	3 718,00	251%
Dons	5 197,00	1 479,00	3 718,00	251%
Total des charges d'exploitation	215 696,45	212 580,15	3 116,30	1%
Variation de stock de marchandises	90,00	111,00	-21,00	-19%
Stock sacs toile BC restant	90,00	111,00	-21,00	-19%
Autres achats et charges externes	28 720,62	30 381,57	-1 660,95	-5%
Achats de livres	5 402,08	7 129,10	-1 727,02	-24%
Equipement livres	2 140,24	2 688,34	-548,10	-20%
Achats ateliers activités	2 219,42	1 625,50	593,92	37%
Produits entretien	448,69	142,78	305,91	214%
Fournitures de bureau	545,47	1 013,91	-468,44	-46%
Maintenance	2 556,00	2 123,29	432,71	20%
Assurance	2 035,69	1 947,48	88,21	5%
Personnel extérieur	5 598,02	6 240,92	-642,90	-10%
Honoraires	4 318,80	4 098,80	220,00	5%
Abonnements revues	938,80	865,20	73,60	9%
Publicité	234,72	265,20	-30,48	-11%
Réceptions	1 492,10	1 439,47	52,63	4%
Frais postaux	97,44	99,76	-2,32	-2%
Téléphone et internet	555,88	541,71	14,17	3%
Services bancaires	54,27	77,11	-22,84	-30%
Cotisations et dons	83,00	83,00	-	0%

BIBLIO-CLUB – DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT 2023

	2023	2022	Variations	%
Impôts et taxes	1 516,34	2 818,81	- 1 302,47	-46%
Participation employeur formation	1 516,34	2 818,81	- 1 302,47	-46%
Salaires et traitements	137 066,64	131 107,78	5 958,86	5%
Prestations transport et repas Service Civique	1 061,42	928,38	133,04	14%
Salaires bruts	134 656,84	128 159,25	6 497,59	5%
Indemnité de transport	1 850,20	1 654,40	195,80	12%
Congés payés	- 501,82	20,97	- 522,79	-2493%
Indemnité rupture conventionnelle	-	344,78	- 344,78	
Charges sociales du personnel	43 819,85	42 268,99	1 550,86	4%
Cotisations Sécurité sociale	30 425,76	28 904,87	1 520,89	5%
Provision charges sociales / congés payés	- 200,73	8,39	- 209,12	-2492%
Cotisations Ircantec	4 346,38	4 280,27	66,11	2%
Cotisations CNP Retraite supplémentaire	2 827,80	2 665,62	162,18	6%
Cotisations Humanis Prévoyance	2 607,62	2 485,60	122,02	5%
Cotisations Humanis Complémentaire Santé	1 033,80	821,61	212,19	26%
Cotisations Humanis Retraite Complém.	1 188,94	1 029,27	159,67	16%
Médecine du travail	833,28	915,36	- 82,08	-9%
Autres frais de formation	757,00	1 158,00	- 401,00	-35%
Dotation aux provisions pour risques et charges	4 483,00	5 892,00	- 1 409,00	-24%
Dotation prov Indemnité départ retraite	4 483,00	5 892,00	- 1 409,00	-24%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 2 299,81	- 1 154,02	- 1 145,79	99%
Total des produits financiers	2 055,68	946,80	1 108,88	117%
Autres intérêts et et produits assimilés	2 055,68	946,80	1 108,88	117%
Autres produits financiers	2 055,68	946,80	1 108,88	117%
Total des charges financières				
RÉSULTAT FINANCIER	2 055,68	946,80	1 108,88	117%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	- 244,13	- 207,22	- 36,91	18%
Total des produits exceptionnels	-	317,07	- 317,07	
Produits sur exercices antérieurs	-	317,07	- 317,07	
Total des charges exceptionnelles	1 150,00	120,00	1 030,00	
Charges sur exercices antérieurs	1 150,00	120,00	1 030,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 150,00	197,07	- 1 347,07	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 1 394,13	- 10,15	- 1 383,98	13635%

BIBLIO-CLUB – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 63 506 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 215 452 € et un total charges de 216 846 €, engageant ainsi un résultat négatif de -1 394 €.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Méthodes comptables utilisées :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Ces éléments concernent les opérations qui ont généré ou qui généreront des flux de trésorerie. En ce qui concerne les contributions volontaires (volontariat), qui n'entraînent pas de flux de trésorerie, l'association a opté pour ne pas les comptabiliser au pied du compte de résultat via des comptes d'engagement mais de donner une information qualitative et quantitative dans l'annexe.

Les principales méthodes comptables sont :

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

La méthode de détermination de la provision pour congés payés est calée sur un droit acquis calculé d'après les jours effectifs de travail par catégorie de personnel.

Les produits perçus d'avance en fin d'exercice correspondent à l'étalement des produits liés aux droits d'inscription correspondant à l'accès aux services de la bibliothèque sur une durée d'une année à compter de la date d'adhésion.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

L'engagement en terme d'indemnités de départ à la retraite du personnel est constaté par l'enregistrement d'une provision calculée en fonction de l'âge des salariés, de leur ancienneté et d'une approche statistique actuarielle.

Informations complémentaires

Le fonctionnement de l'Association est assuré dans le cadre :

- d'un contrat annuel d'objectifs et de moyens avec la Commune de Vanves, déterminant un principe de subventionnement
- d'une convention annuelle d'occupation permanente de locaux à usage associatif à titre gratuit, ne faisant l'objet d'aucune valorisation dans les états financiers annuels et budgétaires.

Contributions volontaires

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023,

l'accueil scolaire et du public assuré par 5 bénévoles pour le compte de l'association a représenté un coût évalué à 5 775 €, correspondant à 358 heures valorisées au coût chargé du SMIC.

BIBLIO-CLUB – ANNEXES 2023 - IMMOBILISATIONS

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
Total immobilisations corporelles	14 048			14 048
Terrains				
Constructions				
Instal technique, mat. outillage industriels	1 371			1 371
Instal, agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 677			12 677
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations financières				
Participations évaluées en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL IMMOBILISATIONS	14 048			14 048

BIBLIO-CLUB – ANNEXES 2023 - AMORTISSEMENTS

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
Total immobilisations corporelles	14 048			14 048
Terrains				
Constructions				
Instal technique, mat. outillage industriels	1 371			1 371
Instal, agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 677			12 677
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL AMORTISSEMENTS	14 048			14 048

BIBLIO-CLUB – ANNEXES 2023 - PROVISIONS

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Provisions réglementées				
Total provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Pour charges sociales et fiscales sur CP				
Autres	34 808	39 291	34 808	39 291
Total provisions pour risques et charges	34 808	39 291	34 808	39 291
Provisions pour dépréciation				
Total provisions pour dépréciation				
TOTAL PROVISIONS	34 808	39 291	34 808	39 291

dont dotations et reprises

- . d'exploitation
- . financières
- . exceptionnelles

BIBLIO-CLUB – ANNEXES 2023 – CREANCES ET DETTES

31/12/2023 1 an au plus plus d'1 an

CRÉANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	100	100	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers, remboursement de formations en attente			
Débiteurs divers : dernier acompte subvention Mairie	10 888	10 888	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CRÉANCES	10 988	10 988	

31/12/2023 1 an au plus plus d'1 an

DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max à l'origine			
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 178	4 178	
Personnel et comptes rattachés	6 467	6 467	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 222	2 222	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés			
Autres dettes			
Dettes représentative de titres empruntés			
Produits constatés d'avance	5 770	5 770	
TOTAL DES DETTES	18 637	18 637	

BIBLIO-CLUB – ANNEXES 2023 – CHARGES A PAYER

	31/12/2023	31/12/2022	Variations
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 178	5 978	- 1 800
Dettes fiscales et sociales	2 222	3 522	- 1 300
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL DES CHARGES À PAYER	6 400	9 500	- 3 100

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER au 31/12/2023

Libellé	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
- atelier théâtre	500
- honoraires BERDUGO comm. aux comptes	2 300
- honoraires cabinet 1bis Paie	878
- achat livres	500
Dettes fiscales et sociales	
- provision pour congés payés	-
- charges sociales sur congés payés	-
- Taxe formation	2 222
TOTAL DES CHARGES À PAYER	6 400

BIBLIO-CLUB – ANNEXES 2023 – PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2023	31/12/2022	Variations
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	10 988	1 150	9 838
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	10 988	1 150	9 838

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR au 31/12/2023

Libellé	Montant
Dernier acompte subvention municipale	10 888
Remboursement livres perdus par les écoles	100
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	10 988

BIBLIO-CLUB – ANNEXES 2023 – PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2023	31/12/2022	Variations
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	5 770	5 564	207
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 770	5 564	207